SEINE GRANDS LACS

ÉTABLISSEMENT PUBLIC TERRITORIAL DE BASSIN

# PAPI DE LA SEINE ET DE LA MARNE FRANCILIENNES

# AXE 1 : ACTIONS DE SENSIBILISATION POUR DEVELOPPER LA CULTURE DU RISQUE

## ETUDE DE LA CULTURE DU RISQUE INONDATION ET PRECONISATIONS

***Phase 2 – Préconisations pour la mise en œuvre du PAPI de la Seine et la Marne francilienne***

**Institution interdépartementale des barrages-réservoirs du bassin de la Seine**
8, rue Villiot - 75012 Paris - Tél. : 01 44 75 29 29 - Télécopie : 01 44 75 29 30

# SOMMAIRE

**1. INTRODUCTION 6**

**1.1. Les enjeux de la sensibilisation 6**

**1.2. Le contexte de mise en oeuvre 6**
1.2.1. Des crues prévisibles mais longues et très impactantes 6
1.2.2. Un territoire et des types d'habitat disparates 6
1.2.3. Les représentations des franciliens interrogés par sondage 7
1.2.4. Typologie des franciliens interrogés au regard du risque inondation 7

**1.3. Les conditions de réussite du déploiement d'une stratégie de sensibilisation 8**
1.3.1. Une stratégie globale, s'appuyant sur des actions locales 8
1.3.2. … au service d'objectifs clairs, déclinés par publics et co-construits 9
1.3.3. … portée dans le cadre d'un dispositif : Episeine 9
1.3.4. … avec de réels bénéfices pour les parties prenantes 10

**2. RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES 11**

**2.1. Un déploiement territorial en réseau 11**
2.1.1. Créer un réseau d'intervenants en partant des territoires et de la proximité 11
2.1.2. S'appuyer à cet effet sur des structures relais… 11
2.1.3. … dans lesquelles seront identifiés des référents… 12
2.1.4. … qui seront formés et soutenus par l'instance de pilotage 12
2.1.5. … disposeront d'outils spécifiques co-construits et pourvus de licences ouvertes 12
2.1.6. … dans le cadre d'un réseau animé et d'une valorisation des actions 12

**2.2. Cibles prioritaires et objectifs 14**
2.2.1. Identifier les cibles et les réseaux qui permettent de les atteindre 14
2.2.2. Quels objectifs opérationnels pour quels publics ? 14
2.2.3. Des parcours d'engagements par étapes 15

**2.3. Créer une identité et valoriser les participants 16**

**2.4. Distinguer et valoriser les participants 16**

**2.5. Soutenir les initiatives 17**
2.5.1. Les outils de la sensibilisation : co-construction, tests et amélioration continue 17
2.5.2. S'appuyer sur un dispositif digital 17
2.5.3. S'appuyer sur des bases de connaissance 18

**2.6. Garantir la pérennité du dispositif 18**
2.6.1. Financement 18
2.6.2. Ressources humaines 18

**3. UN CALENDRIER RAISONNE DE MISE EN OEUVRE 19**

**3.1. Un développement progressif rythmé par des opérations tests 19**
3.1.1. Un développement itératif 19
3.1.2. Mener des expérimentations sur la base de TPR (Territoires Pilotes de la Résilience) 19

**3.2. Horizon 2030** **20**
3.2.1. Etape intermédiaire 1 : objectifs à 3 ans : 2020 20
3.2.2. Etape intermédiaire 2 : objectifs à 5/6 ans : 2026 / 2027 22
3.2.3. Extension du dispositif : objectifs à 12 ans : 2030 22

Documents produits dans le cadre de l'étude de la culture du risque inondation et préconisations

- Rapport de Phase 1 : diagnostics de la culture du risque inondation en Île-de-France
- Rapport de Phase 2 : préconisations et déclinaison d'outils utilisables pour la mise en œuvre du Papi
- Synthèse générale « étude de la culture du risque inondation en Île-de-France et préconisations »

**Le présent document est issu du rapport de phase 2 « préconisations ».**

# INTRODUCTION

Un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) est mis en œuvre sur la Seine et la Marne franciliennes. La finalité de ce programme est de mettre en place une démarche collective visant à gérer de manière globale et cohérente le risque d'inondation. Un des objectifs du Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) de la Seine et de la Marne franciliennes vise à développer la culture du risque inondation des citoyens de ce bassin de vie.

Dans ce cadre, l'EPTB Seine Grands Lacs a lancé une étude visant à produire un diagnostic de la culture du risque inondation en Ile-de-France et de la définition d'une stratégie de communication et sensibilisation à même d'accompagner le développement des actions du PAPI. Le diagnostic de la culture du risque d'inondation (Phase 1) met en œuvre une analyse des outils de sensibilisation, et au travers d'entretiens et d'enquêtes larges, une caractérisation des connaissances, des représentations et des pratiques des Franciliens face au risque d'inondation.

Des préconisations stratégiques (phase2) sont produites notamment sur la base des enseignements du diagnostic produit (phase 1), pour adosser la stratégie de communication/ sensibilisation du PAPI. Il s'agit de construire une stratégie de sensibilisation à l'échelle du territoire du PAPI sur une longue durée. Cette stratégie s'appuiera sur des outils de sensibilisation faisant intervenir différents modes ou médias de communication : documents papiers ou numériques, argumentaires et référentiels graphiques pertinents, outils de formation... qui seront ensuite développés et mis librement à disposition des acteurs intervenant d'une manière ou d'une autre sur la gestion du risque en Ile-de-France.

Cette première partie de la stratégie de sensibilisation menée dans le cadre de l'étude « Evaluation de la culture du risque » présente les orientations fondamentales, les principes et les axes de travail pour construire une culture du risque partagée et efficiente sur le territoire du PAPI de la Seine et de la Marne francilienne. Cette première partie est suivie d'une partie 2 déclinant ces axes stratégiques en objectifs concrets pour les principaux publics cibles et d'une partie 3 détaillant les modalités opérationnelles de mise en œuvre des actions recommandées.

Focus

Les recommandations incluses dans cette stratégie se fondent sur l'analyse des enseignements du passé sur des opérations similaires ; de nombreux entretiens menés avec des acteurs de la gestion du risque inondation ; des contributions collectives réalisées dans le cadre de Focus Groups et de groupes de travail avec des acteurs représentatifs des différents publics ; et sur les acquis du diagnostic effectué en Phase 1, en particulier les freins nombreux (méconnaissance, déni, fatalisme etc.) qui entravent la construction de la culture du risque.

# 1. INTRODUCTION

## 1.1. Les enjeux de la sensibilisation

La raison d'être ainsi que la finalité de la sensibilisation des acteurs institutionnels, économiques et associatifs ainsi que les résidents du PAPI de la Seine et de la Marne francilienne est de les mettre en capacité d'agir individuellement comme collectivement face au risque afin qu'ils puissent :

- assurer leur sécurité et celle de leurs proches ;
- limiter les dommages matériels ;
- accélérer le retour à la normale des activités.

Cette appropriation de la problématique doit se traduire par l'adaptation des comportements à trois moments clés :

- en anticipation de l'évènement : pour réduire la vulnérabilité par la mise en place de mesures organisationnelles, voire structurelles ;
- pendant la crise : afin d'agir de manière appropriée et de limiter l'impact d'une inondation ;
- après la crise : pour faciliter le retour à la normale et raccourcir les délais du redémarrage.

Il s'agit de créer une dynamique pour convaincre, mobiliser, et mettre en mouvement dans le but de faire des citoyens et des organisations collectives exposés des acteurs de leur propre sécurité.

## 1.2. Le contexte de mise en oeuvre

Le territoire du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes se caractérise par un certain nombre de particularismes au regard du risque d'inondation.

### 1.2.1. Des crues prévisibles mais longues et très impactantes

Les débordements de la Seine et de la Marne provoquent des inondations lentes, caractérisées par une montée des eaux progressives et non violente, engendrant peu de risques létaux pour les personnes, et relativement prévisibles. Ces aléas ont cependant des conséquences directes et indirectes potentielles dévastatrices. En effet, l'Ile-de-France concentre 19% de la population française et 6 millions d'emplois parmi les plus qualifiés, représentant 1/3 du PIB national ; la région est par ailleurs le siège du gouvernement et de multiples entreprises ou structures internationales.

Par ailleurs, la durée de la submersion (plusieurs jours à plusieurs semaines) contribue à des dégâts considérables – du fait du grand nombre d'enjeux concentrés - et le retour à la normale après l'événement est très lent. Ainsi, en cas d'inondation importante, 850 000 personnes sont situées en zone d'inondation, jusqu'à 5 millions de personnes concernées par diverses coupures de réseaux, plus de 55 000 entreprises affectées directement. Les dommages directs sont évalués entre 3 et 30 milliards d'euros ce qui aura des conséquences sur le PIB national pendant plusieurs années.

### 1.2.2. Un territoire et des types d'habitat disparates

Le territoire du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes se caractérise par la simultanéité de centres villes très urbains (Paris, grandes métropoles), de zones urbaines moins denses et de zones semi-rurales, renvoyant à des réalités sociologiques, économiques, politiques mais aussi structurelles (infrastructures, moyens financiers, services dédiés) très différentes et donc à des perceptions et des pratiques hétérogènes par rapport au risque inondation. Ce territoire connait des types d'habitat et des manières d'habiter (locations, habitat collectif de centre-ville, habitat collectif de banlieue) créant un rapport à la propriété et à

la responsabilité face au risque distinct de celui des territoires ruraux (moindre sentiment de responsabilité vis-à-vis de l'habitat, impression d'une sécurité induite par la ville).

Il est également caractérisé par le renouvellement rapide de la population, l'arrivée constante de nouveaux arrivants rendant difficile la transmission des savoirs, notamment sur les évènements peu fréquents (ou inscrits dans des temps longs). Par ailleurs, une sociabilité de proximité assez réduite (caractéristique des grandes villes malgré les effets favorables de la mise en réseau apporté par certains outils digitaux) induit une appréhension sociale du risque, de ses effets, et des comportements à adopter, plus longue que sur d'autres territoires (ruraux par exemple).

### 1.2.3. Les représentations des franciliens interrogés par sondage

Selon un sondage réalisé en décembre 2017 par IPSOS auprès de 1 000 franciliens interrogés par Internet et 500 par téléphone sur l'évaluation de la culture du risque inondation en Ile-de-France :

**85%** des personnes interrogées disent avoir entendu parler des crues historiques de la Seine et/ou de la Marne

**62%** pensent que l'Ile-de-France est exposée à un risque d'inondation de grande ampleur

**87%** estiment qu'il vaut mieux se préparer aux inondations car cela arrivera un jour

**70%** estiment être mal informés

**83%** souhaitent être mieux informés sur les comportements à adopter en cas d'inondation

**80%** qu'il faut s'organiser avec ses voisins, amis, famille pour faire face à l'aléa

**81%** croient que la crue durera moins d'un mois

Dans l'ensemble, les résultats attestent d'une connaissance qu'il y a un risque de crue ; de la conscience que l'aléa se produira un jour ; qu'il est nécessaire de s'y préparer et que la prévention doit être collective et partagée. Mais si le risque est identifié, ses caractéristiques et ses impacts semblent moins bien connus.

Ces résultats témoignent également d'une demande de connaissances sur ce risque, pour combler un niveau d'information jugé insuffisant.

### 1.2.4. Typologie des franciliens interrogés au regard du risque inondation

Cette typologie a été établie à partir des résultats statistiques du sondage.

- **Les « inconscients désintéressés »**
  Ces Franciliens ont connaissance des crues historiques (niveau de connaissance proche de la moyenne de celui de l'ensemble des sondés), mais s'intéressent peu aux mesures à mettre en œuvre pour s'en prévenir et ne ressentent pas le besoin de s'informer davantage. Ces riverains sont susceptibles d'avoir des comportements inadaptés ou à risque.

  **Cette catégorie représente 37% des sondés.**

- **Les « mal (ou peu) informés confiants »**
  Ces Franciliens n'ont pas la culture du risque : leur niveau de connaissance est très limité (seul 1% d'entre elles ou eux a entendu parler des crues historiques), mais ils ou elles n'expriment pas le besoin d'être davantage informés. Les résultats du sondage indiquent un même niveau de préoccupation vis-à-vis du risque inondation que la moyenne des enquêtés, mais cette catégorie de population considère que les pouvoirs publics les protègent.

  **Cette catégorie représente 11% des sondés.**

- **Les « épargnés inquiets »**
  Ces Franciliens ont une bonne culture du risque : ils ou elles disposent d'un niveau de connaissance légèrement supérieur à la moyenne des enquêtés et expriment de fortes attentes en matière d'information. Ces riverains sont peu nombreux à avoir été touchés par des inondations dans le passé (6%), mais sont conscients des risques et s'avèrent inquiets quant aux projections de crues en Ile-de-France et à leur vulnérabilité pour y faire face. Ce groupe reste méfiant quant à la capacité de gestion des pouvoirs publics et attend des réponses concrètes et à la mesure de leur niveau de préoccupation.

  Cette catégorie représente 26 % des sondés.

- **Les « concernés confiants »**
  Ces Franciliens enquêtés ont déjà vécu des inondations, mais n'ont pas pris de mesures pour prévenir d'autres évènements d'inondation dans le futur. Relativement bien informés sur les risques, ils ou elles accordent une grande confiance à leur commune pour notamment gérer d'éventuelles situation de crise.

  Cette catégorie représente 16% des sondés.

- **Les « concernés alertes »**
  Il s'agit du groupe qui dispose de la culture du risque inondation la plus solide. Nombreux et nombreuses à avoir vécu des inondations, ils ou elles se sont informés sur les risques et les mesures à prendre à leur niveau d'action.

**Cette catégorie, qui représente 10% des sondés, constitue le cœur des cibles des personnes potentiellement mobilisables pour la sensibilisation au risque.**

## 1.3. Les conditions de réussite du déploiement d'une stratégie de sensibilisation

### 1.3.1. Une stratégie globale, s'appuyant sur des actions locales

La construction de la culture du risque sur le territoire du PAPI de la Seine et de la Marne francilienne est actuellement entravée par le décalage entre les réalités de l'aléa et ses perceptions collectives et individuelles ; par une large méconnaissance du phénomène ; par des phénomènes de déni et de rejet – confirmés lors de la phase 1 de l'étude. Il est à noter que les crues successives de juin 2016 et du début de l'année 2018 auront un effet probablement favorable pour renforcer les connaissances concernant la réalité des récurrences des crues ainsi que la conscience des longues durées de ces phénomènes en Ile-de-France.

Au regard de ces éléments de contexte et de l'importance des enjeux, l'élaboration d'une culture du risque inondation à l'échelle de la région Ile-de-France passe par la mise en œuvre d'une stratégie de sensibilisation globale. Il faut nécessairement articuler outils, acteurs et échelles d'actions pour agir en même temps sur plusieurs leviers du changement. Cette stratégie doit être structurée, séquencée, soutenue et relayée. Elle doit s'appuyer sur des actions organisées localement (communes, association locales, acteurs économiques) ; se concrétiser par des engagements personnels et collectif permettant de sensibiliser dans la proximité.

Le périmètre d'action pour la mise en œuvre de la stratégie le territoire du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes mais l'échelle de la mise en œuvre est l'échelon local : il est essentiel de travailler au plus près du terrain (la commune) et des acteurs locaux de la sensibilisation. C'est à cet échelon local que la sensibilisation sera la plus pertinente et la plus efficace, en s'adaptant aux réalités locales.

### 1.3.2. … au service d'objectifs clairs, déclinés par publics et co-construits

Par ailleurs, et au-delà du caractère un peu incantatoire des « bons gestes » à adopter, il est indispensable de préciser les attendus stratégiques (quels objectifs concrets en termes de comportements) et les objectifs opérationnels de modification des représentations et des pratiques.

Les objectifs sont clairs au regard des enjeux :

- la prise de conscience de la réalité du risque et de l'importance des enjeux par le plus grand nombre d'acteurs possibles. Les crues de 2016 et du début de l'année 2018 ont contribué à cet objectif mais il faudra entretenir cette conscience ;
- l'appropriation des informations concernant l'aléas (propriétés, caractéristiques, impacts directs et indirects, manifestations spécifiques locales) par ces acteurs ;
- l'acculturation de comportements adaptés face au risque, que ce soit individuellement ou collectivement, avant, pendant et après la catastrophe.

Mais ces objectifs doivent être modulés et affinés selon les caractéristiques des différentes cibles, leur exposition au regard du risque, leurs moyens d'action, leur disponibilité, leurs représentations… il n'existe pas de méthode miracle, de levier unique et simple, valant pour toutes les situations de même qu'il n'existe pas une seule situation d'exposition au risque valant pour un acteur indéfini.

### 1.3.3. … portée dans le cadre d'un dispositif : Episeine

L'atteinte d'objectifs aussi ambitieux impliquera de travailler sur une durée longue (au moins 10 ans), dans le cadre du PAPI en cours et des suivants, avec des moyens organisationnels, humains, méthodologiques et financiers à la hauteur des enjeux et à la mesure de l'ampleur du territoire et de l'importance de sa population.

De ce fait, nous préconisons la mise en œuvre de la stratégie dans le cadre d'un dispositif de déploiement et d'animation des opérations

Ce dispositif existe : il a pour nom Episeine, ce qui signifie « Ensemble pour la prévention des inondations ».

Il est animé par l'EPTB Seine Grands Lacs en étroite coordination avec les acteurs de terrain et dans la mesure du possible co-construit avec eux ; soutenu et dynamisé par la plateforme Episeine.fr

Son périmètre d'intervention comprend les axes Seine et Marne (à l'exception des nombreux affluents) et correspond peu ou prou au périmètre d'intervention de l'EPTB Seine Grands Lacs, notamment pour les différents TRI et PAPI – sans préjuger de l'adhésion d'autres EPTB au dispositif.

Son rôle, dans le cadre de cette ambitieuse opération de préparation des acteurs aux inondations est de :

- coordonner et soutenir les actions et les initiatives ;
- faire adhérer un maximum d'organisations/citoyens qui promouvront, à leur échelle et à leur tour, la prévention des inondations et l'amélioration de la résilience individuelle et collective ;
- mettre à disposition des bases de connaissances partagées et libres de droits ;

- contribuer à créer les outils d'information, pédagogiques et de sensibilisation nécessaires – dans la mesure du possible en co-construction avec les acteurs locaux ;
- permettre de réaliser les actions / outils de formations ;
- faciliter les échanges, les retours d'expériences et encourager des partenariats et des complémentarités de projets ;
- garantir et inciter à faire garantir la cohérence des messages et des initiatives ;
- valoriser le rôle et l'importance des intervenants en tant que personnes contribuant, à leur échelle, à l'intérêt général ;
- encourager la démultiplication des actions et des démarches de sensibilisation aux inondations afin que celles-ci ne constituent plus l'apanage des seuls experts et autorités chargés du risque.

***Focus : la gouvernance d'Episeine***

Le Président de l'EPTB Seine Grands Lacs est décisionnaire en matière d'affectation des moyens humains et financiers mis en œuvre pour une réalisation optimale des actions d'Episeine, sur proposition du COPIL.

Le COPIL du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes (puis un COPIL dédié si nécessaire) oriente et valide le programme des travaux d'Episeine.

Un COTECH élargi prépare les décisions du COPIL, définit les priorités annuelles, suit la réalisation des travaux.

La Direction de l'appui aux territoires de l'EPTB Seine Grands Lacs pilote, met en oeuvre et anime la démarche.

### 1.3.4. … avec de réels bénéfices pour les parties prenantes

.L'opération sera une réussite si l'ensemble des parties prenantes :

- Les acteurs de la sensibilisation au risque
- Les associations
- Les fédérations professionnelles
- Les collectivités territoriales (services techniques, élus...)
- Les partenaires techniques et financiers entourant leur action
- Etc.

trouvent leur place à l'intérieur du dispositif et y trouvent des avantages.

Ceci implique de ne pas être dans une démarche descendante mais une démarche entre pairs, coopérative, à l'écoute permanente des besoins du terrain, des représentants de ses usagers et de ses expertises.

L'opération doit être menée dans une logique gagnant-gagnant pour les différents acteurs. Les bénéfices qu'ils peuvent en tirer seraient par exemple :

Pour les petites collectivités et les petites organisations, disposer de moyens, d'ingéniérie et de soutien leur permettant de réaliser des opérations que leurs ressources propres ne permettraient pas de réaliser.

Pour l'ensemble des acteurs : bénéficier de la matière première (connaissance, expertise, méthodologie) ainsi que des outils « clefs en main », qui restent modifiables et adaptables et qui sont mis à disposition et testés entre pairs dans le cadre du dispositif Episeine.

Pour l'ensemble des acteurs : disposer d'un espace d'information, d'interlocuteurs, de soutiens, d'échanges et de retours d'expérience… dédiés à la gestion du risque.

**Zoom : les ateliers du PAPI : restituer, débattre, confronter…**

Les ateliers du PAPI organisés par l'EPTB Seine Grands Lacs sont destinés à un public de praticiens et d'experts de la gestion du risque. Ces ateliers proposent des mini-conférences, des débats, des retours d'expériences et des temps d'échanges conviviaux articulés autour des problématiques de gestion du risque inondation.

Ils permettent ainsi de restituer des retours d'expérience et de débattre sur des sujets tels que les outils opérationnels de gestion du risque inondation, les enseignements de la gestion de crues récentes sur le territoire du PAPI, comprendre les mécanismes et les enjeux de la sensibilisation au risque d'inondation. Ces ateliers vont désormais prendre l'intitulé : Les ateliers Episeine.

# 2. RECOMMANDATIONS OPERATIONNELLES

## 2.1. Un déploiement territorial en réseau

### 2.1.1. Créer un réseau d'intervenants en partant des territoires et de la proximité

L'ancrage territorial constitue le terreau qui détermine les conditions nécessaires à tout changement, en particulier sur une thématique aussi sensible que le risque inondation. Les dispositifs associant l'individu à la question des risques ne fonctionnent et ne se pérennisent qu'en fonction d'un accompagnement a minima (quand il ne s'agit pas d'un portage politique) et ils sont très dépendants de l'ancrage territorial. Nous recommandons de constituer un réseau d'intervenants de proximité sur les territoires et dans les univers de vie pour les différentes sous-cibles de la sensibilisation, qui seront en mesure :

- de sensibiliser leur entourage - d'activité, de responsabilité et / ou de vie… - et de bénéficier ainsi des avantages de la proximité avec les publics ;
- d'adapter cette sensibilisation au contexte local : spécificité des territoires, particularisme de l'exposition au risque, nature des impacts, degré de connaissance des populations….

Ces acteurs devront être formés au risque inondation et mis en capacité de sensibiliser leur entourage, selon des modalités pédagogiques spécifiques étayées par :

- la connaissance de la nature des enjeux et des aléas spécifiques à l'Ile de France ;
- l'identification des phénomènes psychosociologiques de méconnaissance et de déni du risque ;
- les recommandations formulées des nombreux acteurs et intervenants interviewés lors de la phase 1 de cette étude ;
- les conseils des relais / experts en matière de pédagogie qui seront associés à l'opération ;
- les retours d'expérience sur des opérations proches concernant des problématiques similaires.

Ces acteurs de proximité devront être soutenus par des outils adaptés au contexte spécifique de leur environnement. Leurs actions seront promues et valorisées afin de créer de l'exemplarité et de l'émulation.

### 2.1.2. S'appuyer à cet effet sur des structures relais…

Le principe qui prévaut pour le déploiement de la culture du risque sur les territoires est de s'appuyer sur l'existant et notamment sur les réseaux constitués pour chaque univers de diffusion.

Pour cela, il faut identifier et prendre contact avec les organisations fédératrices des différentes cibles, s'appuyer sur des structures relais « têtes de réseaux » recommandées par ces organisations ainsi que sur des relais experts en soutien de l'opération.

### 2.1.3. … dans lesquelles seront identifiés des référents…

Au sein de ces structures relais, et en coopération avec elles, la démarche sera la suivante :

1. Identifier des individus acceptant de porter la sensibilisation au risque dans leur entourage (géographique, professionnel, associatif…) : les référents de l'opération (à noter que cet intitulé devra être revu en testant différentes autres possibilités).
2. Les motiver pour cette mission et définir un statut pour leur action dans ce cadre.
3. Soutenir leur action en leur apportant le support technique, méthodologique, relatif à la connaissance, organisationnel, voire financier pour mener leurs actions.
4. Valoriser ces actions et les faire connaître à l'échelle de l'Ile-de-France, pour susciter des vocations, capitaliser les expériences, créer des liens opérationnels entre leurs porteurs.

Ces référents seront prioritairement recrutés parmi les 10% d'habitants identifiés comme les plus sensibilisés et les plus actifs (les « concernés alertes »).

### 2.1.4. … qui seront formés et soutenus par l'instance de pilotage

Ces référents seront formés afin qu'ils disposent des éléments de langage et / ou des compétences pédagogiques requises. Ces formations pourront se faire dans le cadre de formations en présentiel ou d'e-learning ou d'une combinaison des deux. Elles s'effectueront dans un premier temps par le biais de prestations initiées par l'EPTB Seine Grands Lacs dans le cadre du dispositif Episeine.

Ils bénéficieront d'un suivi et d'un soutien en outils de pédagogie et en méthodologie.

### 2.1.5. … disposeront d'outils spécifiques co-construits et pourvus de licences ouvertes

L'action de ces sensibilisateurs de proximité devra être soutenue et étayée par des outils de communication et des dispositifs de formations adaptés aux spécificités des territoires et des acteurs et si possible co-construits avec eux. Les outils mis en œuvre s'appuieront à la fois sur les possibilités apportées par le digital et sur des actions en présentiel. Les outils et les dispositifs de formation seront co-construits avec ces acteurs en partant de leurs besoins et de leur connaissance de l'univers de déploiement de leur action. L'ensemble de ces outils seront créés sous des licences ouvertes du type de celle établie par l'Etat français : (Etalab.gouv.fr) et seront donc modifiables et adaptables en vue de faciliter leur diffusion.

### 2.1.6. … dans le cadre d'un réseau animé et d'une valorisation des actions

L'ensemble de ces référents pourront être regroupés par réseaux (selon des logiques de proximité géographique ou sectorielle) afin de permettre des échanges, de la capitalisation sur de bonnes pratiques, des réponses à des questionnements etc.

Ce réseau serait animé :

- sur la plateforme collaborative Episeine.fr,
- dans le cadre d'événements rassemblant ces acteurs.

L'objectif à terme est de créer une communauté d'intervenants qui pourront échanger entre eux, créer du lien, mettre en commun des expériences, des expertises, des outils spécifiques, éventuellement se soutenir et capitaliser sur les acquis respectifs des différentes opérations. Elle constituera une « chambre d'écho » de ces opérations.

Par ailleurs, les actions de ces intervenants seront valorisées à travers différents canaux et médias : sur Episeine.fr, auprès des médias et réseaux sociaux de leurs univers de vie, par les autres acteurs du risque, par les médias et réseaux sociaux locaux ou nationaux etc.

**Zoom : la sensibilisation des habitants du Val-de-Marne par l'action d'associations du 94**

Ce projet a été mené en 2017 à l'initiative de l'EPTB Seine Grands Lacs en partenariat avec des services du Val-de-Marne. Il visait à fédérer les associations du Val-de-Marne afin qu'elles contribuent à la sensibilisation de leurs adhérents, de leurs publics, aux risques d'inondations.

Le projet a débuté par une phase de concertation pour faire émerger un constat partagé sur le rôle des associations pour la prévention des inondations ; identifier les pratiques et les besoins en termes d'outils ; évaluer la potentialité de l'usage de ces outils au sein du territoire Val de Marnais ; enrichir le projet

Il s'est poursuivi par des actions concrètes, en particulier :

- une visite de terrain pour présenter les enjeux du territoire ;
- Trois ateliers créatifs pour échanger sur les pratiques pédagogiques et les besoins des associations, faire émerger de nouveaux outils pédagogiques et commencer à les tester.

Les 10 associations intéressées par ce projet ont ainsi décidé ensemble de faire construire un kit pédagogique en vue de faciliter l'organisation de balade urbaine, à l'échelle d'un quartier. Le kit comprend des fiches spécifiques pour l'organisateur et des illustrations directement utilisables pour aborder différents sujets lors de la balade. Le kit guide l'organisateur associatif dans la construction d'un parcours de sensibilisation d'un petit groupe de personnes lors d'une balade d'une durée d'environ d'1H30 ;

Avec le kit balades, Il n'est pas nécessaire de détenir une forte expertise sur l'ensemble de la thématique inondation pour devenir organisateur/animateur de balades et ainsi démultiplier la sensibilisation.

La prochaine étape consistera à :

- encourager les associations à tester les différents outils produits en conditions réelles,
- relayer les outils aux acteurs val-de-marnais afin de sensibiliser un maximum d'habitants,
- former des référents associatifs au risque d'inondation et à l'utilisation des outils conçus,
- déployer les outils les plus efficaces sur d'autres territoires et faire vivre le réseau des référents associatifs.

L'EPTB Seine Grands Lacs a pu à cette occasion confronter les recommandations de l'étude « Evaluation de la culture du risque » aux réalités de terrain, tester et expérimenter les axes de travail pour en tirer des enseignements. Cette initiative, largement adaptables à d'autres territoires, a démontré tout l'intérêt d'une coopération entre un opérateur, des acteurs politiques, et des associations de terrain pour sensibiliser.

## 2.2. Cibles prioritaires et objectifs

### 2.2.1. Identifier les cibles et les réseaux qui permettent de les atteindre

Nous identifions 5 sous-cibles de communication (élus, services des collectivités, habitants, monde associatif, entreprises) structurés par univers de vie et / ou d'activité qui seront autant de portes d'entrée pour la sensibilisation : l'habitat (où je réside, quelle est la nature de mon habitat etc.) ; la vie professionnelle (le lieu / domaine dans lequel je travaille) ; la vie de famille (scolarisation des enfants…) ; la citoyenneté (mon quartier, ma commune…) etc.

- par exemple pour la dimension citoyenne : les élus et les services techniques ;
- pour l'habitat : les voisins, les gardiens d'immeubles, les urbanistes.

Pour chacun de ces sous-ensembles, il faudra identifier les réseaux / organisations / structurations / modalités permettant de les sensibiliser. Ces réseaux seront sollicités pour l'élaboration des messages et la conception des outils, afin de capitaliser sur leur connaissance du milieu et des cibles qu'il s'agit de sensibiliser

### 2.2.2. Quels objectifs opérationnels pour quels publics ?

La réussite de l'opération nécessite de définir en amont les résultats concrets attendus pour chaque sous-cible :

- par exemple pour les élus : inciter à sensibiliser leurs administrés, prendre les mesures réglementaires prescrites etc.
- pour les entreprises : prendre les mesures limitant l'impact sur les machines / stocks et permettant de redémarrer au plus vite etc.
- Pour les particuliers : prendre conscience de la longue durée de la crue et de l'importance du respect des consignes qui seront le cas échéant données par les autorités en matière d'auto-évacuation.

Les enjeux, les contraintes, la disponibilité et les moyens d'action des différents acteurs étant disparates, il importe d'accorder les objectifs et les moyens.

Ces résultats devront par ailleurs être précisés :

- selon le degré d'exposition des acteurs / habitants au risque (sont-ils en zone d'impacts directs ou indirects) ;
- selon les attendus aux différentes phases (avant la crue / pendant la crue / après la crue).

Par ailleurs, chacune de ces sous-cibles nécessite la mobilisation de moyens particuliers et adaptés aux contextes et aux caractéristiques des cibles :

- Quels sont les divers axes de motivation sur lesquels il est possible de s'appuyer pour soutenir les actions de sensibilisation ?
- Sur quels acteurs relais est-il possible de s'appuyer ?
- Quels outils, opérations et moyens de sensibilisation au service de ces actions ?

Bien entendu, ces définitions d'objectifs devront être compatibles avec les recommandations des acteurs institutionnels compétents : la SLGRI et le comité sensibilisation.

**Focus**

L'ensemble de ces recommandations et déclinaison d'objectifs seront idéalement réunies dans une base de connaissance pédagogique mise à disposition de l'ensemble des acteurs et intervenants sur la problématique de sensibilisation au risque d'inondation. Cette base de connaissance n'a pas vocation à devenir un « kit de communication prêt à l'emploi ». En effet, il y autant de problématiques de communication qu'il y a de publics et de territoires. Elle aurait pour ambition de constituer un socle de connaissances, d'objectifs et de formulations pour les informations basiques (caractéristiques des crues franciliennes, amplitude de l'aléa et

impacts, importance de la prise de conscience et de la préparation etc.) auquel les différents acteurs pourront ajouter des objectifs et des messages spécifiques à l'univers et à la cible visée.

**Formulation et médiatisation des messages**

L'amélioration de la portée et l'impact de la communication et des messages passe par :

- Partir de la culture du fleuve pour aboutir à la culture du risque
- Partir de la réalité vécue par les résidents.
- Associer les acteurs de terrain à la conception et à la conduite des opérations afin d'éviter d'être dans une logique descendante.
- Etre pédagogique : utiliser des mots simples, un registre lexical intelligible par tous.
- Communiquer en utilisant des vecteurs numériques et interactifs.
- Sensibiliser avec des formules et un ton innovant, décalé, inattendu… qui susciteront la curiosité – en évitant le double écueil du catastrophisme et d'un excès de positivation des messages.

.

### 2.2.3. Des parcours d'engagements par étapes

Pour certains acteurs prioritaires ciblés, il semble intéressant de proposer à terme des « feuille de route » de la sensibilisation, balisées par différentes étapes, de la plus basique à la plus ambitieuse, afin d'atteindre graduellement différents niveaux en matière de prise en compte du risque.

Par exemple, en partant de l'objectif général d'intégrer le risque dans ses politiques publiques, il peut être proposé à une commune un cursus sous forme d'étapes à franchir, qu'elle peut plus ou moins respecter en fonction de ses moyens, des enjeux et de son implication.

De tels parcours proposés pour certains acteurs ciblés nécessitent une co-construction de la faisabilité sur la base de tests sur des territoires pilotes. Ces parcours ne seraient probablement pas complètement opérationnels qu'à partir d'un nouveau PAPI 2021-2027. Il apparait par exemple particulièrement pertinent de mobiliser une commune autour de la thématique de la gestion de crise pour ensuite aborder des sujets concernant l'anticipation de la crise par les habitants par des mesures organisationnelles ou de sensibilisation.

**Zoom: sensibiliser les entreprises du 77**

L'EPTB Seine Grands Lacs et la CCI 77 - dans le cadre du Plan Départemental de l'Eau (PDE) 2017-2022 du CD de Seine-et-Marne - mèneront une campagne de sensibilisation des entreprises à la prévention des inondations orientée prioritairement vers les petites entreprises (en Seine-et-Marne, 95% ont moins de 5 salariés). Cette campagne mobilisera des acteurs relais, à l'image des collectivités territoriales, mais aussi des experts comptables ou des assureurs par exemple, afin qu'ils sensibilisent à leur tour leurs clients.

Elle se fixe des objectifs de base à atteindre idéalement : connaître les crues, les enjeux, les bonnes pratiques, évaluer sa couverture assurantielle, interpeller les fournisseurs sur cette thématique, s'organiser en réseau… et des objectifs plus ambitieux pour certaines entreprises : évaluer sa vulnérabilité et les solutions, préparer la continuité d'activité, anticiper une éventuelle inondation dans l'organisation de son activité…

La campagne sera initiée en mai-juin 2018 et comprendra :

. un volet digital, avec entre autres une page dédiée sur le site episeine.fr et un relais de la campagne sur les sites internet et les réseaux sociaux des partenaires du projet ;

. un volet présentiel comportant 3 demi-journées d'information (sous des formes qui restent à valider : conférence classique, atelier participatif, balade urbaine le long du fleuve, live chat, etc.).

## 2.3. Créer une identité et valoriser les participants

La stratégie de sensibilisation préconise de créer une identité propre qui sera repérée par les autres acteurs et à terme par les résidents du territoire du PAPI. Cette identité devra à minima être structurée par trois référentiels :

Le nom et la marque - qui sont des éléments essentiels du dispositif. Cette marque doit être repérée comme une bannière— sous laquelle se rangent et se structurent les initiatives autour de la sensibilisation et de la prévention du risque d'inondation en Ile-de-France. Idéalement, le dispositif est associé, à terme, à une ressource dédiée à la préparation au risque et à l'acculturation d'une culture du fleuve - auprès duquel ces publics auront le réflexe de se rendre pour trouver la bonne information.

Une identité visuelle propre (logo, charte graphique) et des référentiels sémantiques (intitulé de l'opération, slogan) afin que la démarche soit facilement identifiable et identifiée, en particulier lorsqu'il s'agira de valoriser les actions.

Pour permettre la valorisation et l'identification rapide des participants, un label dédié pourrait être créé pour récompenser les structures qui s'engageraient. Pour les particuliers, un « passeport résilient » pourra être proposé afin de distinguer et de valoriser les individus qui participeront à cette opération.

L'idéal étant de disposer d'une marque neutre qui puisse fédérer autour d'elle et dépasser l'acteur qui la porte.

**Zooms : un logo identifiant**

Le logo retenu pour Episeine : un repère fort, non-institutionnel et ludique, identifiable à la prévention des inondations en Ile-de-France.

Symbolique : La bouée de balisage, un **repère rassurant** qui indique le chemin à suivre pour rester en **sécurité**.

Code couleur : le jaune qui se démarque et ne fait pas directement référence à l'eau ou à l'inondation

Slogan : « **Serez-vous prêt pour la prochaine inondation ?** » qui renvoie directement à la notion de préparation face au risque, sur un ton volontaire, qui incite à passer à l'action.

## 2.4. Distinguer et valoriser les participants

Comme pour tout cursus d'apprentissage, il est important de valoriser les acquis et les personnes.

Le système de reconnaissance pourra prendre plusieurs formes en fonction des publics : en tout état de cause il devra être un levier de motivation. Être reconnu comme une personne ou une entité engagée dans la démarche, devra non seulement être valorisé et promu, mais signifier l'appartenance à une communauté responsable et donner à d'autres acteurs l'envie de rejoindre le dispositif.

En complément et en soutien à l'action régulière, progressive du réseau des référents, il sera opportun de créer de l'événementiel et de la viralité autour de la thématique du risque.

Cela passera par :

- Organiser des événements inattendus / décalés / originaux.
- Travailler avec des créateurs et des artistes pour imaginer des spectacles, performances, expositions etc en mesure de créer de la notoriété / viralité.

Ces initiatives seront valorisées :

- par les médias et réseaux sociaux des acteurs de la culture du risque
- à l'intérieur des champs / univers des structures relais
- par les médias nationaux et locaux
- lors d'événements dédiés.

## 2.5. Soutenir les initiatives

### 2.5.1. Les outils de la sensibilisation : co-construction, tests et amélioration continue

La réalisation des outils – qu'il s'agisse des outils de formation des référents ou des outils que ceux-ci utiliseront pour sensibiliser leur entourage et cercles de connaissance – seront réalisés dans la mesure du possible en respectant trois principes :

1. Une co-construction de ces outils en partenariat avec les utilisateurs afin de répondre au mieux à leurs attentes, à leur expertise d'usage et aux spécificités locales.
2. Mener des opérations tests en conditions réelles de déploiement afin d'éprouver l'efficience et la pertinence des outils. Les résultats de ces opérations tests permettront de démontrer par l'exemple et de capitaliser.
3. Travailler dans une démarche d'amélioration continue par le dialogue régulier avec les intervenants et entre eux, la mise en discussion des méthodes et des outils.

L'ensemble des outils et des dispositifs proposés sont détaillés dans le chapitre 3 de cette seconde phase de l'étude.

### 2.5.2. S'appuyer sur un dispositif digital

Le dispositif digital sera au cœur de la démarche et permettra de :

***Découvrir et s'informer***

- Trouver facilement les bons comportements à adopter avant, juste avant, pendant et après l'inondation, en fonction de son profil - lire et partager les actualités liées aux inondations ;

- accéder aux bases documentaires.

***Se former***

Se former et se qualifier seul à l'aide de modules de e-learning adaptés - trouver le programme des formations à venir, s'y inscrire - pouvoir échanger avec les formateurs suite à une formation.

***Repérer***

Visualiser les collectivités qui ont mis en œuvre les bonnes pratiques en matière de prévention des inondations - identifier les "référents" localement.

***S'engager dans le dispositif, la communauté***

Etre invité à devenir référent - être invité à recevoir la newsletter - faire des demandes de formation pour les acteurs relais

***Diffuser***

Pouvoir accéder facilement aux productions liées à la sensibilisation et les partager.

Ce déploiement digital se fera en plusieurs phases : choix de territoires tests représentatifs (communes inondables, inondées en 2016/18 ou subissant seulement des impacts indirects), choix de vecteurs digitaux : réseaux d'habitants, réseaux de voisinages, Facebook étant l'un des vecteurs de diffusion de la campagne. Tests simultanés de différents visuels / accroches pour estimer leur efficacité pour engager des habitants et voisins à en savoir plus en s'inscrivant au sein d'Episeine.fr. Les personnes qui auront été mobilisées par cette campagne seront incitées à s'informer sur les enjeux locaux liés à leur territoire. Certains d'entre eux seront incités à s'inscrire dans des dispositifs e-learning et à participer à des rencontres locales.

### 2.5.3. S'appuyer sur des bases de connaissance

Le dispositif devra comporter des bases de données et de connaissance, dotées principalement de contenus diffusés sous des licences ouvertes, compilant les différents outils, appuis méthodologiques, informations, cartographies, liens etc. en mesure de faciliter ou de soutenir le travail des acteurs. L'expression de besoins en la matière (niveaux de crue, cartographie des enjeux, des aléas, etc.) était manifeste lors des entretiens menées lors de l'étude. Une gestion centralisée de ces bases devra veiller à les enrichir régulièrement de productions récentes et à « nettoyer » régulièrement ces bases des éléments obsolètes.

## 2.6. Garantir la pérennité du dispositif

Un dispositif de sensibilisation des différents publics, à une telle échelle et sur une aussi longue durée requiert :

- la diversification des modalités de financement des actions dans la durée ;
- les moyens humains nécessaires.

### 2.6.1. Financement

Une condition de réussite de la mise en œuvre de ce dispositif – d'un point de vue spatial et temporel – est d'en assurer le financement sur la durée nécessaire et a minima sur le pas de temps des dispositifs institutionnels que sont les PAPI (6 années) et des PGRI (6 années également).

A cet effet, il est nécessaire de rechercher la diversification des ressources financières. Pour compléter les sources de fonctionnement actuelles (notamment FPRNM et FEDER Plan Seine), une étude spécifique portée par l'EPTB Seine Grands Lacs devra étudier les solutions juridiques permettant de solliciter d'autres fonds publics et privés, afin d'atteindre la masse critique nécessaire au financement des différents volets du dispositif dans la durée envisagée et sur le territoire considéré.

Une solution pourrait être la création d'une structure juridique dédiée, la « Fondation Episeine ». Une telle entité serait chargée de faciliter d'une part la recherche de fonds privés pour d'autre part financer ou subventionner le coût de fonctionnement de certains acteurs relais en charge du déploiement des outils testés et labelisés. Cette fondation disposerait ainsi des ressources pécuniaires indispensables au financement d'une mise en œuvre accéléré de l'ensemble du dispositif.

### 2.6.2. Ressources humaines

Un pilotage efficace sera bien entendu tributaire de la mise en disposition de ressources humaines suffisantes, eut égard à l'importance du territoire ; à la multiplicité des enjeux ; et au grand nombre d'acteurs et de situations particulières. Ces ressources humaines pourraient être de plusieurs natures :

- un noyau d'agents de l'EPTB dédiées à ce dispositif qui pourra évoluer en fonction des besoins et des décisions de son executif ;
- des acteurs « têtes de réseaux » et conseils dans les différents univers de déploiement.

Dans un premier temps (2018-2021), il faudrait constituer un noyau central opérationnel de 6 à 7 personnes à l'EPTB.

Cette équipe pourrait analyser les besoins, initier les projets, les faire réaliser et les tester, le cas échéant les labelliser. En revanche, compte tenu de la charge de travail, elle ne pourrait déployer massivement l'opération sur de nombreux territoires. Ce qui illustre l'importance de la mise en oeuvre de coopérations partenariales ainsi que d'une diversification des ressources financières.

# 3. UN CALENDRIER RAISONNE DE MISE EN OEUVRE

La mise en œuvre de ce dispositif sur une problématique de communication aussi sensible et à une telle échelle nécessitera des efforts dans la durée. Nous proposons de fixer de premières échéances d'étape à court (2021), moyen (2027) et plus long terme (2030). Etant donné l'ampleur du territoire et des modifications de comportements attendus, l'opération pouvant être poursuivie après cette date.

## 3.1. Un développement progressif rythmé par des opérations tests

### 3.1.1. Un développement itératif

Un développement par étape de ce déploiement territorial renforcera les chances de succès en permettant de capitaliser sur les acquis / freins des différentes étapes. Il s'agit d'être dans un processus en progression constante : initier, expérimenter, capitaliser, essaimer selon un principe d'amélioration continue, évalué lors de bilans intermédiaires.

Ce déploiement progressif passe par :

- Mener des opérations pilotes sur des territoires tests.
- Faire un bilan de ces premières opérations et amender / enrichir / modifier les actions au regard des enseignements de ces opérations pilotes.
- Décliner territorialement les opérations tests
- Décliner et étendre les réseaux de référents dans chaque sphère de vie :
    - par l'action de l'instance de pilotage qui s'appuiera sur d'autres acteurs têtes de réseaux pour étendre et développer le réseau des référents :
    - par l'action des référents eux-mêmes qui auront vocation à susciter des vocations autour d'eux ;
    - par un soutien à l'émergence des projets.

### 3.1.2. Mener des expérimentations sur la base de TPR (Territoires Pilotes de la Résilience)

Nous recommandons la réalisation d'opérations tests sur quelques territoires expérimentaux

La mise en œuvre de ces opérations tests supposeraient plusieurs pré-requis :

- le choix d'un territoire dont la proximité et l'échelle permettent de rapprocher les enjeux et les acteurs : à l'échelle de l'agglomération francilienne, il faut probablement raisonner et travailler à

l'échelle du quartier ou d'une petite commune : la grande ville renvoie à une réalité hétérogène, donc peu opérationnelle.

- L'implication forte des élus de ces territoires dans la démarche qui pourront impulser et légitimer la démarche. Il nous paraît opportun de travailler sur des territoires / test avec en priorité les élus qui se déclarent prêts à aborder et traiter le sujet. Pour ce faire, il faut au préalable les recenser, les approcher et les sensibiliser.
- La réalisation autant que faire se peut de diagnostics de vulnérabilité du territoire.
- Le déploiement de la stratégie de sensibilisation en s'appuyant sur ce diagnostic et ce portage politique.

En effet, la clé de la réussite passe par le portage politique ; l'adaptation de la stratégie aux spécificités socioéconomiques du territoire-cible ; la mise en dynamique de ses acteurs. L'intérêt du quartier tient à la dimension de proximité et d'identité : l'inondation renvoie à la notion de bassin de vie, de quotidien, de connaissance intime.

Dans une logique d'intégration locale et territoriale, la démarche peut s'appuyer idéalement sur une méthodologie déclinée à cette échelle ainsi que sur différentes étapes de co-construction :

- initier l'opération par quelques actions relativement aisées à mettre en œuvre et transposables ;
- éventuellement établir un diagnostic de vulnérabilité étendu du territoire ;
- définir des objectifs opérationnels crédibles à l'échelle du quartier en s'appuyant sur des acteurs relais et des référents pour les différentes cibles.
- Déployer, décliner les outils et les parcours opérationnels.

Ces opérations seraient évaluées pour en tirer des enseignements et médiatisées afin de servir d'exemple de démarches concrètes ancrées dans un territoire.

**Zoom : former des agents de Gennevilliers à la sensibilisation**

La ville de Gennevilliers et l'EPTB Seine Grands Lacs vont mener un projet pilote de formation au risque d'inondation pour des animateurs de quartier et des gardiens d'immeuble. Il s'agit de former ces acteurs afin de les mettre en capacité de sensibiliser des jeunes et des habitants.

Ces personnels pourront ainsi démultiplier la sensibilisation au risque inondation des populations dans leur sphère d'activité. En outre, les responsables d'antennes de quartier et les gardiens d'immeuble mobilisés pourront relayer efficacement les messages de la commune en cas d'inondation.

L'opération se déroulera en deux temps.

. D'abord, une prise de contact avec ces personnels afin de mieux appréhender leur motivation, niveau de connaissances du risque, pratiques, besoins en outils pédagogiques et en formation.

. Puis, des propositions de formations correspondant aux attentes exprimées. Ces formations pourraient comprendre un tronc commun pour les deux publics et des programmes spécifiques pour chacun des publics.

## 3.2. Horizon 2030

Le calendrier et les étapes présentés ci-après visent le court et le moyen terme. Quelques éléments d'objectifs sont avancés concernant le plus long terme.

### 3.2.1. Etape intermédiaire 1 : objectifs à 3 ans : 2020

**Actions déjà réalisées**

- Validation des objectifs priorisés par cible.
- Création de la charte graphique.

- Développement du site Episeine.fr pour l'intégration des outils de mise en réseau
- Mobilisation des réseaux existants : ateliers du PAPI, conférences annuelles, Salon des maires d'Ile-de-France etc.
- Réalisation d'opérations tests sectorielles : groupes de travail gardiens d'immeuble, élus, entreprises.
- Opérations test / sur quelques territoires pilotes.

**En cours de réalisation**

- Validation des modalités de fonctionnement du dispositif, du programme et du calendrier, des axes de travail pour les années 2019 à 2021 par les instances compétentes au sein du comité de pilotage et par les acteurs associés.
- Conception des campagnes de mobilisation digitales
- Initier les réseaux (élus, entreprises, association)
- Développer et animer les réseaux institutionnels (agents des collectivités)
- Mise en place des ressources humaines.
- Conception d'outils de sensibilisation.
- Conception d'outils de formation.
- Conception des indicateurs et des outils d'évaluation.

**Restant à mettre en oeuvre**

- Mise en place du dispositif global.
- Création d'une Fondation Episeine pour la diversification de la récolte de fonds.
- Constitution des bases de données et d'information.
- Mise en place et partenariats spécifiques avec des acteurs relais têtes de réseau dans les différents univers de déploiement
- Recrutements de relais et de référents : sensibilisation et formation.
- Valorisation et promotion.
- Amorce de l'extension du dispositif à certains autres territoires du périmètre de reconnaissance de l'EPTB Seine grands lacs.

**Proposition : organisation d'un séminaire bilan à la fin de la phase pour en tirer les enseignements ⇒ rédaction d'un rapport qui sera diffusé aux parties prenantes et s'appuiera sur le rapport de bilan du PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes 2013- 2019).**

Le PAPI de la Seine et de la Marne franciliennes, sur la période 2013-2019, comprend un programme d'actions chiffrées issues de 20 maitres d'ouvrages publics. La nature de nombreuses actions s'inscrit dans le cadre de la préparation des acteurs à la survenue d'une inondation et notamment :

- Les actions de sensibilisation de différents publics de l'axe 1,
- Les actions de préparation à la gestion de crise de l'axe 3,
- Les seules études de diagnostics de la vulnérabilité de l'axe 5 (à l'exclusion des travaux de réduction de la vulnérabilité du même axe)

Ces natures d'actions relèvent directement du dispositif Episeine. La compilation de leur montant sur cette période permet d'estimer un ordre de grandeur financier sur des données validées par les délibérations des 20 maîtres d'ouvrages. La somme de ces actions atteint 11 700 000 €HT sur la période 2013 2019.

Cet ordre de grandeur exprime une capacité de certaines collectivités territoriales à se mobiliser, pour des montants qui se comptent en millions d'euros – s'agissant d'actions qui ne sont ni des travaux sur des ouvrages de protection ou des digues, ni des travaux de réduction de la vulnérabilité sur des équipements existants.

Les crues de 2016 et 2018 vont probablement exacerber ce besoin de certains acteurs, publics mais aussi privés, à engager des dépenses sur des natures d'actions qui relèvent du dispositif Episeine.

En complément de cette approche issue du PAPI, une estimation d'un montant prévisionnel des investissements des entreprises de l'agglomération francilienne sur cette thématique (dépenses pour la préparation à la survenue d'une inondation), nécessitera une étude spécialisée.

### 3.2.2. Etape intermédiaire 2 : objectifs à 5/6 ans : 2026 / 2027

- Poursuite de l'extension aux TRI
- Mise en œuvre des procédures de labélisation
- Etablissement et mise en œuvre de parcours d'engagement

- Développement du réseau d'acteurs relais.
- Développement du réseau de référents.
- Développement des opérations de sensibilisation prioritairement aux TRI

- Constitution d'une communauté de référents / relais fédérée sur Episeine.fr.
- Développement de la labélisation et des passeports individuels.
- Médiatisation de l'ensemble de l'opération / partenariats presse

**Proposition : organisation d'un séminaire bilan à la fin de la phase pour en tirer les enseignements ⇒ rédaction d'un rapport qui sera diffusé aux parties prenantes de l'opération et mis en discussion.**

### 3.2.3. Extension du dispositif : objectifs à 12 ans : 2030

- Extension du dispositif aux territoires à impacts directs
- Diversification des modalités de déploiements
- Objectif chiffré de relais
- Objectif chiffré de référents
- Objectifs chiffrés en matière de connaissance des franciliens sur le fleuve, les inondations, les conduites à tenir

Nous proposons à cette échéance d'étendre les dispositifs – d'abord testés lors d'opérations circonscrites puis étendues aux TRI – à l'ensemble des territoires subissant les impacts directs. En effet, du fait de l'importance du territoire et du grand nombre d'habitants et d'acteurs, il semble illusoire – même à échéance de 12 ans et même en cas de mobilisation des acteurs – de déployer les dispositifs sur la totalité du territoire du PAPI Francilien.

**L'objectif à cette date est de disposer d'un réseau de 2 à 3 000 référents, gérés par les acteurs relais, eux-mêmes soutenus par le dispositif Episeine qui puissent commencer à induire auprès des publics / cibles sur les territoires concernés de réels changement concernant leur capacité à assurer leur sécurité, à limiter les dommages et à accélérer le retour à la normale en cas de survenue d'une inondation.**

Le montant avancé des actions dépensés par les acteurs publics et par les acteurs privés, sur la période 2018 2030, pour ce qui concerne les dépenses de préparation à la survenue d'une inondation serait de l'ordre de grandeur de 30 000 000 €HT.